

Infirmier(e) en Médecine Aiguë Gériatrique

Missions du service

Le service de Médecine Aiguë Gériatrique assure :

- La prise en charge des patients âgés, de plus de 75 ans, polys pathologiques, à haut risque de dépendance physique, psychique et sociale.
- L'hospitalisation en admissions directes programmées ou via les urgences.
- La prise en charge rapide de situations médicales aiguës afin de réduire les effets néfastes d'une hospitalisation prolongée.

Activités

Chaque patient bénéficie d'une prise en soin assurée par une équipe formée à la médecine gériatrique et à la prise en soin gériatrique et/ou palliative pour :

- Procéder à une évaluation globale et individualisée du patient gériatrique, à la fois médicale, psychologique et sociale avec une équipe pluridisciplinaire. Cette évaluation peut intégrer :
 - Un bilan nutritionnel,
 - Un bilan de chutes,
 - Un bilan de l'autonomie physique,
 - Un bilan cognitif,
 - Un bilan social.
- Envisager avec le patient et son entourage les conditions de vie ultérieures et contribuer à leur organisation, dans le cadre du projet de soins.
- Traiter les pathologies dominantes (pneumopathies, décompensation cardiaque) et les pathologies associées déséquilibrées (diabète, insuffisance rénale).
- Assurer un suivi personnalisé selon la pathologie et la dépendance physique et psychique.

Soins prévalents

- Surveillance et administration des traitements per os.
- Transfusions.
- Prélèvements veineux.
- Aide aux soins d'hygiène et de confort.
- Aérosolthérapie / oxygénothérapie.
- Prélèvement artériel.
- Préparation et administration de traitement intraveineux, sous-cutané et intramusculaire.
- Mesure des paramètres vitaux.
- Pose de sonde naso gastrique / sonde urinaire.
- Electrocardiogramme.
- Surveillance de l'hygiène et de l'équilibre alimentaire.
-

Profil recherché

Infirmier Diplômé d'État.

Organisme employeur

CH-Dole

Type de poste

Temps plein

Horaires

- Travail posté sur la base de 35h00 hebdomadaires, à repos variable :
6h10 – 14h05 ;
13h35 – 21h00 ;
- Travail de nuit sur la base de 32h50 hebdomadaire, à repos variable, incluant les week-ends et jours fériés : 20h40 – 06h30

Date de publication

27 janvier 2023

